

ANNEXE B

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE CANADA - MANITOBA RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 – 2008-2009

PROJET SPÉCIAL 2007-2008 ET 2008-2009

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada-Manitoba relative aux services en français – 2005-2006 – 2008-2009*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet : Accès au Manitoba à la chaîne de télévision éducative française de l'Ontario (TFO)

Durée : Du 1 avril 2008 au 31 mars 2009

Objectifs :

- Assurer un service d'accès à la chaîne de télévision éducative française de l'Ontario (TFO) au public francophone et francophile du Manitoba en vue de favoriser son développement et son épanouissement.
- Explorer la possibilité de désigner TFO à titre de chaîne éducative au Manitoba.

Résultats prévus :

- L'accès amélioré à une télévision éducative de qualité en français et l'appui à la production locale francophone favoriseront de toute évidence à l'épanouissement de la communauté francophone du Manitoba.
- L'appui à la production locale francophone aidera à faire de TFO un meilleur miroir de la réalité locale et assurera une diversification des produits culturels bien adaptés aux besoins du public francophone manitobain.

Budget prévu :

	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>
Achat de services et ressources pédagogiques	50 000 \$	50 000 \$
Appui à la production locale francophone	50 000 \$	50 000 \$
	-----	-----
TOTAL	100 000 \$	100 000 \$
Contribution du Canada	25 000 \$	25 000 \$
Contribution du Manitoba	75 000 \$	75 000 \$

* Ce projet spécial a été approuvé le 24 avril 2007.